

CORENC

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE

MAGAZINE #68
SEPT 2023

CORENC 2023 → 2029 MOBILITÉS - SÉCURITÉ - CADRE DE VIE

PAGE 5



3 BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

FAITES VOTRE
(R)ENTRÉE À
LA BIBLIOTHÈQUE !

4 SOLIDARITÉS

PORTES OUVERTES
À LA RÉSIDENCE
AUTONOMIE
LE VERGER

12 MOBILITÉS

CLÔTURE DU PROGRAMME
MOBY ET NOUVEAUX
AMÉNAGEMENTS
POUR LA RENTRÉE !

VILLE DE
CORENC



BONNE RENTRÉE À TOUTES ET TOUS !

Corenc 2023 → 2029 Mobilités - Sécurité - Cadre de Vie



**JEAN-DAMIEN
MERMILLOD-BLONDIN**

Maire de Corenc
Conseiller métropolitain

De manière synthétique, les différents projets d'aménagements, en cours et à venir, sont exposés et

illustrés par des plans et objectifs dans ce magazine. Ceux-ci concernent de grands axes stratégiques de la commune dont les travaux se dérouleront jusqu'à la fin de la mandature et même au-delà. À travers une vision globale, nous vous informons sur le déroulement de ces travaux et nous ne manquerons pas de faire un point régulier sur leur avancement dans les prochaines pages de ce magazine.

En parallèle, la municipalité poursuit son action en faveur du déploiement de l'écomobilité scolaire sur son territoire dans le cadre du programme Moby écoles. Durant la période estivale, certains aménagements prévus, en concertation avec les intervenants du programme et Grenoble-Alpes Métropole, ont été mis en place (radars pédagogiques, marquage

au sol 20 km/h, crayons signalétiques aux abords des écoles, etc.). Retrouvez plus d'informations sur ces aménagements en page 12 de ce journal.

La rentrée est aussi marquée par le traditionnel forum des associations, qui se tiendra la matinée du samedi 9 septembre dans la salle municipale Mure-Ravaud. À cette occasion, n'hésitez pas à découvrir ou redécouvrir les activités constituant le tissu associatif corencais. Nous aurons d'ailleurs le plaisir d'accueillir cette année de nouvelles activités dans notre commune.

Retrouvez toutes les informations dans le livret officiel présentant les associations sur le site internet de la Ville :

www.ville-corenc.fr/fr/associations

AGENDA

• FORUM DES ASSOCIATIONS

Samedi 9 septembre
de 9h à 12h

Salle municipale Mure-Ravaud.



• GOÛTER PORTES OUVERTES DE LA BIBLIOTHÈQUE

Vendredi 15 sept. à partir de 16h30

Sur le parvis de la BPT, place André-Moch.
Ouvert à tous et goûter offert.

• BROCANTE DE L'ASSOCIATION DES AMIS DE CORENC

Dimanche 17 septembre

Stands : école élémentaire de Montfleury,
rue Charles-de-Foucauld, rue de la Paix
et autour de la place Charles-de-Gaulle.
Buvette dans la cour de l'école.

• LES LECTURES D'ARCHIMÈDE

Mercredi 20 septembre de 10h à 11h

• CLUB MANGA

Vendredi 22 septembre à 17h30

À la bibliothèque municipale.

• RENCONTRE AUTOUR D'UN LIVRE

Vendredi 22 sept. de 14h30 à 16h,

Bibliothèque Pour Tous - Place André-Moch.
Venez partager vos coups de cœur de l'été !

PORTES OUVERTES À LA RÉSIDENCE AUTONOMIE LE VERGER

Mercredi 27 septembre
de 14h à 17h30

INFOS PRATIQUES

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE :

- Lundi : 8h30 - 12h00/14h00 - 17h00
- Mardi : 8h30 - 12h00/14h00 - 17h00
- Mercredi : 8h30 - 12h00/14h00 - 17h00
- Jeudi : Fermé le matin/13h00-17h00
- Accueil téléphonique assuré le matin
- Vendredi : 8h30 - 12h00/14h00-16h00

PRENDRE RENDEZ-VOUS :

Téléphone : 04 76 18 50 00
ou Courriel : lemaire@ville-corenc.fr

ÉCRIVAIN PUBLIC

Paule Gaudfrin reçoit sur rendez-vous,
à la mairie au 04 76 18 50 00

Corenc magazine est une publication mensuelle éditée par la commune de Corenc (Isère)

Directeur de la Publication : Jean-Damien Mermillod-Blondin

Mairie : 18 avenue de la Condamine - 38700 Corenc

Tél. : 04 76 18 50 00 - Fax : 04 76 18 50 09

Mail : lemaire@ville-corenc.fr

site : www.ville-corenc.fr - Suivez l'actualité de Corenc sur facebook.com/villedcorenc

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Les permanences de conciliation sont assurées en mairie. Les rendez-vous peuvent être pris selon 4 créneaux de 1 heure (14h30, 15h30, 16h30 et 17h30). Pour prendre rendez-vous, veuillez contacter l'accueil de la mairie.

CORENC MAGAZINE

Disponible en mairie, au supermarché Utile de Corenc Village, chez le boulanger l'Amandine, le buraliste et le supermarché Vival de la place Boisfleury et la Cave de Corenc avenue du Grésivaudan.

NUMÉROS UTILES

Pompiers : 18 - **Gendarmerie** : 17

Police municipale : 04 76 18 50 10

Taxis banlieue : 04 76 54 17 18

Urgence santé : 15

Centre anti-poison : 04 72 11 69 11

Médecins généralistes :

Bouthors Pascale : 06 12 73 16 00

Perrin Patrick : 04 76 41 91 10

Étienne Delphine, Dufour Anne-Laure,

Degoué Marine : 04 76 90 21 28

Pharmacie : 04 76 90 12 65

EDF urgences dépannages :

09 72 67 50 38

FUITE DE GAZ : QUE FAIRE ?

1. Ouvrez les fenêtres.
2. Fermez votre arrivée de gaz.
3. Évitez les flammes et les étincelles.
4. Ne touchez à aucun appareil électrique ni téléphone.
5. Sortez à l'extérieur de votre domicile pour contacter le n° Vert Urgence Sécurité Gaz au 0 800 47 33 33 (appel gratuit depuis un poste fixe).
6. Attendez l'arrivée du technicien

Photo couverture : DR

Conception-réalisation : DeuxPons Manufacture d'Histoires

Certifié Imprim Vert, label garantissant la gestion des déchets dangereux dans les filières agréées, protection de l'environnement
2 100 exemplaires.



FAITES VOTRE (R)ENTRÉE À LA BIBLIOTHÈQUE !



La bibliothèque municipale de Corenc met à votre disposition plus de 16 000 documents : romans, bandes dessinées, revues, albums, films et jeux de société, que vous pouvez consulter sur place ou emprunter pour quatre semaines. Les abonnés peuvent également accéder gratuitement à la **Numothèque** : livres numériques, vidéos à la demande, musique et presse en ligne, plateformes d'autoformation, etc. Il suffit de demander aux bibliothécaires de vous y inscrire. Et tout ça gratuitement !

Découvrez aussi nos animations mensuelles :



LES LECTURES D'ARCHIMÈDE

Un mercredi par mois, le hibou Archimède aide Shanti à choisir des histoires à raconter aux enfants, à partir de 4 ans. Ce mois-ci, c'est la rentrée ! Nouvelle classe, peut-être même nouvelle école ! Ça fait peur et en même temps, c'est trop bien ! Ça veut dire qu'on grandit !

Venez vite à la bibliothèque le **mercredi 20 septembre de 10h à 11h** pour rencontrer ou retrouver le hibou Archimède et découvrir de belles histoires pour bien commencer l'année scolaire ! Des extraits des livres du mois sont disponibles en ligne avant chaque lecture, mis en voix par Shanti, Ariane et le personnel municipal.



CLUB MANGA

Une fois par mois, Ariane anime un club de lecture autour des mangas. En plus d'échanger sur leurs coups de cœurs, les adhérents découvrent, en avant-première, les nouvelles acquisitions de mangas de la bibliothèque, participent aux sélections et pratiquent les origamis et le dessin. Alors rendez-vous **le vendredi 22 septembre**, à partir de **17h30** pour la rentrée du club ! Et afin de se mettre en appétit, les adhérents s'affronteront durant un goûter ludique autour des héros des séries mangas de la bibliothèque. Les gagnants pourront choisir les premiers quels nouveaux mangas ils souhaitent emprunter. À partir de 9 ans.

Horaires d'ouverture :

- Mardi : 16h-19h
- Mercredi : 10h-12h et 14h-17h30
- Vendredi : 16h-19h
- Samedi : 10h-13h

Vous accompagnez un proche malade, en situation de handicap ou dépendant du fait de l'âge ?



UNE NOUVELLE SAISON POUR LE CAFÉ DES AIDANTS INTERCOMMUNAL

En partenariat avec le conseil départemental de l'Isère et l'Association Française des Aidants, le café des aidants des CCAS des communes de Meylan, Corenc et La Tronche redémarre le vendredi 1^{er} septembre 2023.

Les cafés des aidants sont des lieux, des temps et des espaces d'information, destinés à tous les aidants bénévoles, quels que soient l'âge et la pathologie de leur proche. Le café des aidants intercommunal est coanimé par une psychologue et un travailleur social de l'une des trois communes et se déroule **une fois par mois de 14h00 à 15h30 à la bibliothèque Simone Lagrange – Mi-Plaine, 14 rue des Ayguinards à Meylan**. Comme la précédente saison, l'aidant peut, sur réservation, être accompagné par la personne aidée. Sur place, la prise en charge de la personne aidée est assurée par un service d'aide à domicile qualifié qui propose des activités de stimulation et des soins de nursing en cas de besoin. Autour de vous, vous connaissez certainement des aidants qui ont besoin d'être écoutés, accompagnés, aidés, n'hésitez donc pas à leur communiquer cette information !

Pour plus de précisions sur ces rencontres, vous pouvez prendre contact avec M. Fabien DORETTI, Directeur du CCAS de la Ville de Corenc au 04 71 85 08 08 ou par courriel à l'adresse suivante :

fabien.doretti@ville-corenc.fr

FORUM DES SENIORS

**Venez à la rencontre des acteurs
mobilisés auprès des séniors, le jeudi
21 septembre de 10h à 18h.**

Le CCAS de Corenc et la résidence autonomie Le Verger participent au forum des séniors organisé par le CCAS de Meylan au gymnase des Ayguinards situé au 3, rue du Poulet à Meylan. Plus d'une trentaine d'acteurs vous accueilleront tout au long de la journée sur des thématiques variées pour trouver des conseils et solutions sur l'aménagement, le bien-être, la mobilité, la culture, le sport, l'alimentation, les lieux de vie, les lieux d'animations et bien plus ! En parallèle du forum, des conférences à thèmes sont proposées dans la salle audiovisuelle de Mi-Plaine, située 12 bis rue des Ayguinards à Meylan :

■ **10h30 à 12h** : Conférence coanimée par l'Adjudant Patrick DEMOUGEOT et Célia LE GALL sur le thème des arnaques en tout genre et les maltraitements à domicile. Les intervenants présenteront les réflexes à adopter, susceptibles d'améliorer la sécurité au quotidien.

■ **13h30 à 15h** : Conférence animée par le docteur Anne JOTHY du centre de prévention AGIR-ARRCO sur le thème de la préservation du capital santé – et du vieillir en bonne santé.

■ **15h15 à 16h45** : Conférence coanimée par l'Adjudant Patrick DEMOUGEOT et Célia LE GALL sur le thème des arnaques en tout genre et les maltraitements à domicile. Les intervenants présenteront les réflexes à adopter, susceptibles d'améliorer la sécurité au quotidien.

**Vous ne disposez pas de moyen
de locomotion et vous souhaitez
assister au forum et/ou assister
aux conférences proposées ? Prenez
contact avec le CCAS de Corenc au
04 76 18 50 00, afin de réserver votre
accompagnement.**



SOLIDARITÉS

SORTIE AU PLATEAU MATHEYSIN

**Avec le concours du CCAS de Corenc, le Club Arc-en-Ciel
(club pour les aînés) organise une sortie culturelle
au Plateau Matheysin, le jeudi 5 octobre prochain.**

Au programme de la journée : déjeuner festif dans un restaurant à proximité de la gare de La Mure ; voyage à bord du petit train au rythme saccadé de la locomotive historique, entièrement restaurée et rénovée ; enfin promenade à pied jusqu'au belvédère qui offre une vue imprenable sur le lac du Monteynard et l'un des plus grands barrages hydroélectriques.

**Vous êtes Corençais(e), vous avez plus
de 60 ans et vous souhaitez participer ?**
Des places sont encore disponibles pour
participer à cette sortie exceptionnelle.

Tarif indicatif de 45€, comprenant le transport aller-retour au départ de Corenc, le restaurant et le voyage à bord du petit train de La Mure.



i Renseignements et réservations (places limitées) au 04 76 18 50 00

PORTES OUVERTES

**La résidence autonomie Le Verger ouvre ses portes le mercredi 27 septembre
2023 de 14h à 17h30. Vous êtes valide, autonome et en quête de lien social ?
Venez expérimenter une vie en résidence autonomie !**

Le Verger est une résidence à taille humaine composée de dix-sept petits appartements groupés autour d'une prairie ensoleillée. Vous le meublez selon vos goûts et vous êtes libre de votre façon de vivre. Vos allées et venues sont à votre convenance. Le personnel de la résidence est présent à vos côtés durant votre séjour pour vous apporter sécurité et convivialité, et ce 24/24h. Des visites d'appartement seront organisées durant cette journée, avec comme guides les résidents eux-mêmes. Le Verger, c'est la possibilité de vivre agréablement de façon indépendante aussi longtemps que l'on peut. Alors, venez voir, vous ne serez pas déçus !

+ CERISE SUR LE GÂTEAU

Vivre à la résidence, c'est la possibilité de tisser et entretenir des liens réguliers entre les générations, grâce au partenariat que le Centre Communal d'Action Sociale a conclu avec l'association DiGi.

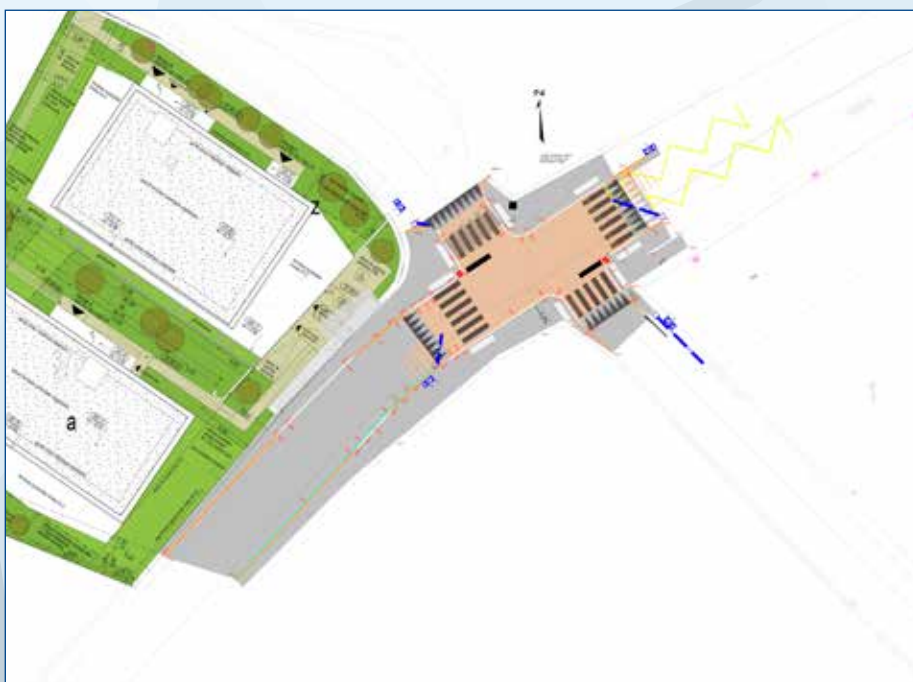
**i Pour tout renseignement,
n'hésitez pas à contacter la résidence
autonomie Le Verger, 4 allée de la
Piscine à Corenc, au 04 76 90 62 49**



CORENC 2023 → 2029, ET SUITE !

MOBILITÉS - SÉCURITÉ - CADRE DE VIE

À l'occasion d'une réunion organisée par la Direction de maîtrise d'ouvrage de Grenoble-Alpes Métropole le 21 juin 2023, Monsieur le Maire, Jean-Damien MERMILLOD-BLONDIN et Lionel MOREAU, adjoint délégué aux travaux, ont validé la programmation pluriannuelle et les fonds de concours pour les travaux liés à l'espace public. Plusieurs de ces projets sont en cohérence avec les diagnostics posés par les comités Moby d'écomobilité scolaire.


2023

CARREFOUR EYGALA/RÉSISTANTS

TYPOLOGIE DU PROJET

Mise en accessibilité
Sécurisation

CALENDRIER

Étude en cours.
Travaux : 2^e semestre 2023

OBJECTIFS

- Sécurité

> *Accord de la commune sur le projet.*


2023-2024

AVENUE DU CÈDRE

TYPOLOGIE DU PROJET

Réfection de la voirie et des trottoirs.
Aménagement du carrefour des avenues Cèdre/Pampres/Acacias.
Reprise des quais de bus
Traitement des eaux usées et des eaux de pluies.

CALENDRIER

Étude en cours de finalisation.
Début des travaux : septembre 2023.
Fin des travaux : avril 2024.

OBJECTIFS

- Mobilités douces
- Sécurité

> *Participation de la commune au financement.*

2024**GIRATOIRE CARREFOUR
CHARTREUSE/MALANOT****TPOLOGIE DU PROJET**

Aménagement d'un mini carrefour giratoire.
Reprise des cheminements piétons. Réfection de la voirie.

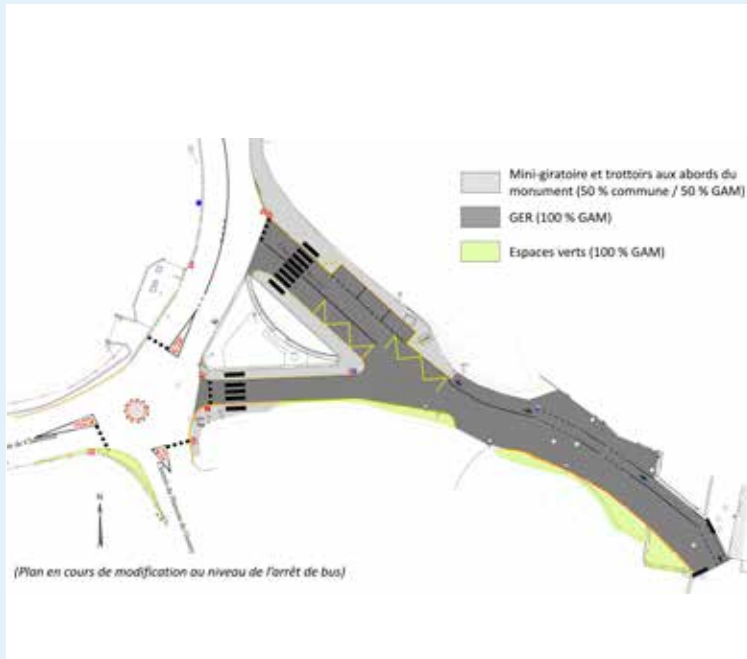
CALENDRIER

Études en cours de finalisation. Début des travaux : 1^{er} trimestre 2024. Fin des travaux : avril 2024.

OBJECTIFS

- Sécurité
- Rénovation

- > *Grenoble-Alpes Métropole et la municipalité organiseront une réunion de présentation du projet finalisé. Ce projet garantira les conditions de circulation sécurisée et adaptées aux différents types de mobilité.*
- > *Participation de la commune au financement.*

**2024****AVENUE DES AYGUINARDS****TPOLOGIE DU PROJET**

Réfection de voie liée à l'opération d'urbanisme.
Reprise de la signalisation tricolore et des traversées piétonnes.

CALENDRIER

Études en cours
Début des travaux : après l'enfouissement, début 2024.

OBJECTIFS

- Sécurité
- Mobilités douces

- > *Participation de la commune au financement.*

**2024****PLACE
GÉNÉRAL-DE-GAULLE****TPOLOGIE DU PROJET**

En accompagnement des travaux en cours à l'école maternelle Montfleury.
Restructuration du parking, désimperméabilisation.
Reconstruction de l'accotement piéton.

CALENDRIER

Études en cours
Travaux : 2024

OBJECTIFS

- Embellissement
- Préservation de l'environnement

- > *La commune souhaite réaliser un « poumon vert » autour de la place Charles-de-Gaulle.*





2024 - 2025

AVENUE DES ACACIAS

TYPLOGIE DU PROJET

Réfection de la voirie
Mise à plat de la voie pour accès piéton et végétalisation

CALENDRIER

Étude prévue : 2024.
Travaux : 2024-2025
(après les travaux de l'avenue du Cèdre).

OBJECTIFS

- Mobilités douces
- Sécurité
- Végétalisation

> *Participation de la commune au financement.*



PARKING DU COLLÈGE JULES-FLANDRIN

TYPLOGIE DU PROJET

Aménagements connexes au passage en métropole apaisée.
Mise en accessibilité, bus, cycles.
Désimperméabilisation.

CALENDRIER

En cours d'étude.

OBJECTIFS

- Mobilités douces
- Sécurité



AVENUE DU GRÉSIVAUDAN



AVENUE DE L'EYGALA

2024 → 2029

AVENUE DU GRÉSIVAUDAN

OBJECTIFS

- Sécurité
- Mobilités douces

AVENUE DE L'EYGALA

OBJECTIFS

- Sécurité
- Mobilités douces



ANGLE AVENUE DU CÈDRE/ AVENUE DE L'EYGALA/CONDAMINE

ANGLE AVENUE DU CÈDRE/ AVENUE DE L'EYGALA/CONDAMINE

OBJECTIFS

- Sécurité

BIBLIOTHÈQUE POUR TOUS

UNE NOUVELLE ANNÉE DE DÉCOUVERTE LITTÉRAIRE

Après avoir assuré ses permanences estivales, la Bibliothèque pour Tous de Corenc reprend ses horaires habituels à partir du mardi 5 septembre 2023. Les bénévoles de la BPT se sont relayés tout l'été pour maintenir une ouverture hebdomadaire de la bibliothèque, le samedi matin de 10h à 12h. À partir du mardi 4 septembre, les permanences reprennent leur rythme habituel : les mardis et vendredis de 16h30 à 18h et les samedis de 10h à 12h.

UN MOIS DE SEPTEMBRE CHARGÉ !

Le samedi 9 septembre, la BPT sera présente au Forum des Associations de Corenc. Vous pourrez rencontrer les bénévoles et découvrir le fonctionnement associatif de ce lieu culturel au cœur du Village de Corenc. La BPT ouvre également ses portes à tous les Corençais, adhérents ou non, le vendredi 15 septembre lors de son traditionnel goûter. À partir de 16h30, rendez-vous sur le parvis, Place André-Moch, pour profiter d'un moment convivial, gratuit et gourmand.

Le dimanche 17 septembre, les bénévoles participeront à la brocante d'automne de Corenc pour vendre à tout petits prix ses stocks de livres issus de dons ou sortis du fonds. L'argent de la recette sera réinvesti dans l'achat de livres neufs et récents qui seront disponibles en prêt, à la BPT.

Enfin, le vendredi 22 septembre, les lecteurs et lectrices passionnés se retrouveront à 14h30 à la BPT lors de nos « Rencontres autour d'un livre ». Ce rendez-vous est ouvert à tous, que vous ayez envie de partager vos lectures coups de cœur de l'été ou juste de découvrir celles des autres.

COMMENT ADHÉRER À LA BPT ?

Rappelons-le : tout le monde, Corençais ou non, peut adhérer à la BPT. L'adhésion est possible n'importe quand et reste valable un an, de date à date. Au secteur jeunesse, elle vous coûtera 10€ pour un enfant et 18€ pour deux enfants. Au secteur adulte, l'adhésion est de 18€/personne. Mais, nous proposons aussi une formule Famille à 26€, parents et enfants compris.

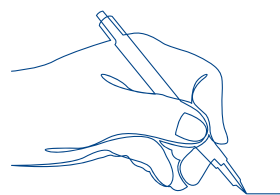
RECHERCHE : BÉNÉVOLES

La BPT est toujours à la recherche de personnes qui auraient quelques heures libres par mois. Pour faire vivre notre bibliothèque associative, vous pouvez par exemple, tenir une permanence ou animer un atelier. Mais être bénévole, cela peut être aussi donner un coup de main logistique lors des événements, aller acheter les livres choisis en équipe, les équiper, assurer l'accueil des classes maternelles et de primaires..., lire et critiquer les livres qui sont en pré-lecture avant achat, et/ou tout ce que vous voudriez apporter.

Cela vous tente ? Venez nous voir pour en parler ! En septembre, vous n'avez que l'embarras du choix.



📍 Pour être tenu informé de toutes les activités de la BPT, suivez-nous sur Facebook : www.facebook.com/BibliothequeCorenc



LE COIN DE L'ORTHO

Saynète désigne une petite pièce de théâtre en une seule scène, mais son orthographe n'a rien à voir avec un éventuel diminutif de « scène ». Le mot est emprunté à l'espagnol *sainete*, en vénerie « morceau de graisse que l'on donne aux faucons quand ils reviennent », d'où « assaisonnement » puis « petite pièce bouffonne ».



JUDO CLUB

■ **Nouvelle ceinture noire au club** - Après un arrêt de la pratique du judo pendant une vingtaine d'années, Mathieu RODIERE a validé ses acquis en obtenant sa ceinture noire en cette fin d'année. Le club lui adresse toutes ses félicitations !

■ **Stages multisports** - Deux stages multisports ont eu lieu cet été : l'occasion pour les plus jeunes de se défouler dans la fraîcheur de la salle Mure-Ravaud, en découvrant de nouveaux sports.

■ **Reprise du judo** - Les cours de judo reprendront en septembre. Les inscriptions peuvent se faire lors du forum des

associations du 9 septembre puis, dans la limite des places restantes, lors des cours. Plus de détails et la fiche d'inscription sur notre site :

www.judoclubcorenc.siteweb.com

■ **Cours de self défense** - Comme tous les ans, des cours de self défense sont aussi proposés par Carine. Ils se déroulent chaque mercredi soir de 19h à 20h15 et accueillent des adultes (à partir de 15 ans) de tous niveaux. Pour se renforcer, gagner en confiance en soi ou simplement se défouler, n'hésitez pas à venir essayer !

UNION DE QUARTIER MONTFLEURY (UQM)

Nous avons le plaisir de vous informer du changement d'organisation de l'Union de Quartier de Montfleury, à la suite de l'Assemblée Générale du 24 mai 2023 et la réunion du comité d'administration qui s'est ensuivit.

Deux des membres actifs du bureau (présents depuis la création de l'association, il y a douze ans), Philippe GROSJEAN et Michel VANDENDRIESSCHE ont décidé de ne pas renouveler leurs fonctions. L'équipe actuelle est heureuse de passer le relais à un nouveau conseil d'administration, plus paritaire et représentatif de la nouvelle génération de Corençais. Les premiers échanges ont confirmé une belle dynamique et l'intérêt de favoriser, à Corenc Montfleury, les échanges, la communication et le « bien vivre ensemble », avec de nouvelles idées et initiatives. L'équipe a à cœur de veiller à ce que les aménagements et les transformations soient effectués en concertation et dans l'intérêt de la qualité de vie de nos quartiers. Nous demandons à tous les ha-

bitants de Corenc Montfleury de soutenir cette nouvelle équipe, et nous leur souhaitons réussite dans leurs actions.

Le bureau des membres actifs de l'Union de Quartier sera constitué de :

- **Son Président : Mathieu GAUDUIN**
- **Sa Vice-présidente : Camille GRAND-DUFAY**
- **Son Trésorier : Olivier BAGNÈRES**
- **Son Secrétaire : Philippe MARION**

Le nouveau conseil d'administration s'est réuni le 5 juillet pour étudier les objectifs à venir de l'union de quartier. Ils seront débattus et présentés avec les adhérents et les habitants lors d'une réunion qui sera programmée à la rentrée après le forum des associations qui se tiendra le 9 septembre.



ÉCOLE DE MUSIQUE OUVERTURE DES INSCRIPTIONS DE SEPTEMBRE

Du 4 au 14 septembre inclus aux heures d'ouverture du secrétariat :

- Lundi et jeudi de 14h00 à 18h30.
- Mardi de 14h00 à 17h00.
- Mercredi de 13h30 à 15h30.

N'hésitez pas à consulter notre site internet pour avoir toutes les informations nécessaires et retirer vos dossiers d'inscription. Début des cours à partir du lundi 18 septembre 2023.

Bonne rentrée à toutes et tous !



Rappel : l'école de musique sera présente au forum des associations de Corenc, le samedi 9 septembre 2023 (matinée) en salle Mure-Ravaud. Des présentations d'instruments et d'activités musicales seront faites par les professeurs de l'école de musique.



ÉCOLE DE MUSIQUE DE CORENC
2 bis, avenue Charles de Foucauld
38700 CORENC
Tél : 04 76 90 39 52
contact@ecoledemusiquecorenc.fr
www.ecoledemusiquecorenc.fr



CLUB ARC-EN-CIEL

PROGRAMME DU MOIS DE SEPTEMBRE 2023

Salle La Grange, de 13h30 à 17h :

- Jeudi 14 septembre
Club et Atelier « Chauffe citron ».
- Jeudi 21 septembre – Club
- Jeudi 28 septembre
Club et Atelier « Chauffe citron ».

Loto le samedi 30 septembre, de 14h à 17h en salle Fernand-Boucher.

Plus de renseignements :

Présidente : Brigitte QUAIX

Tél. : 06 31 14 26 10

Vice-présidente : Annick THOMASSET

COURS DE YOGA AVEC L'ASSOCIATION MANDALA CORENC

La nouvelle association « Mandala Corenc » a pour objet de promouvoir l'épanouissement des personnes et des collectivités par le biais d'activités interculturelles, de bien-être et de yoga (cours, ateliers, stages, conférences, etc.).

Les activités démarrent avec des **cours de yoga**, animés par Suzana. Par des postures, des exercices de respiration et de relaxation, la pratique du yoga nous ramène à notre point d'équilibre physique et mental. Ce cours est ouvert à tous, aux adolescents et aux adultes. Chaque personne est accompagnée dans sa démarche grâce à une pédagogie adaptée, dans une ambiance bienveillante et détendue.



PROGRAMME 2023-2024 :

- **Mardi de 14h30 à 15h45** – Yoga sur chaise en salle Fernand-Boucher.
- **Mardi soir, de 19h30 à 20h45** – École Maternelle Village.
- **Mercredi de 8h00 à 9h00 ; 9h15 à 10h30 ; 17h40 à 18h40 ; 19h00 à 20h15** – École Maternelle Village.
- **Vendredi de 9h45 à 11h00** en salle Fernand-Boucher.

Nouveauté à Corenc : le yoga sur chaise est une pratique qui s'adresse aux personnes à mobilité réduite ou souffrant de douleurs chroniques, ou simplement ayant besoin d'une pratique bien douce. Pratique sur et autour d'une chaise. **Cours d'essai gratuit.**

Nous vous attendons nombreux pour démarrer du bon pied une nouvelle saison de Yoga !



Contact : Suzana MASSELON

Tél. : 07 83 06 39 57

Courriel : mandalayogacorenc@gmail.com

Instagram : @mandala_corenc

AÏKIDO CLUB DE CORENC 40 ANS D'AÏKIDO À CORENC, DÉJÀ !

L'Aïkido, art martial japonais créé par Maître Morihei Ueshiba, est pratiqué à Corenc depuis plus de 40 ans.

Philippe d'Affroux, 6^e dan de l'Aïkikai de Tokyo, l'a enseigné bénévolement pendant plus de 35 ans. Après son décès prématuré en février 2019, ses élèves Corençais ont eu la volonté de poursuivre son enseignement et ont progressivement relancé le club après la pandémie liée au Covid-19.

L'Aïkido signifie « la voie de l'harmonisation du ki » (le « ki » étant l'énergie que nous avons en nous) et exclut toute notion de compétition. C'est ainsi qu'il peut être pratiqué sans danger par des femmes ou des hommes de tous âges, aussi bien

que par des juniors. Chaque séance commence par un échauffement puis par des exercices de respiration et de concentration. Ensuite, des techniques sont présentées pour canaliser et contrôler un adversaire (en quelques sortes « détruire » son agressivité) et ce, sans utiliser sa propre force musculaire.

Les entraînements ont lieu :

- **Le mardi de 18h30 à 20h ;**
- **Le jeudi de 19h30 à 21h ;**
- **Le samedi de 10h à 12h.**

L'association sera présente au forum des associations, le samedi 9 septembre.



i Possibilité d'initiation lors d'un cours d'essai début septembre.

Vous pourrez à cette occasion apprécier notre accueil et notre convivialité.

Vous trouverez plus de renseignements sur le site : www.aikido-corenc.net

LE GROUPE CORENC ENSEMBLE (majorité municipale)

POINT SUR LES PROJETS DANS LE PARC DE LA CROIX-DE-MONTFLEURY : TENNIS ET RESTAURANT EN QUESTIONS/RÉPONSES !

La situation du parc de la Croix-de-Montfleury évolue et s'adapte aux usages. Un bail sous conditions suspensives a été signé avec un restaurateur pour animer ce site emblématique de la commune. En parallèle, le club de tennis attendant doit se réinventer pour gagner en attractivité. C'est en ce sens que nous travaillons et agissons. Ce sujet soulève naturellement des questions légitimes auxquelles nous devons répondre. S'en suivent les habituelles affirmations et fausses rumeurs lancées par l'opposition municipale. Pour ne laisser aucune place au doute, nous tâcherons de répondre à toutes les questions ainsi qu'aux rumeurs les plus fantasques. Ainsi, comme nous nous y sommes engagés dans une précédente édition du Corenc Magazine, nous vous présentons le point d'avancement du dossier, sous la forme d'un « questions-réponses ».

Le bâtiment municipal qui abrite le club de tennis et le restaurant va-t-il être cédé ?

Certainement pas ! Il reste entièrement la propriété de la commune.

Les courts de tennis vont-ils être cédés ?

Non, bien évidemment. Ils restent la propriété de la commune.

Le restaurateur pressenti va-t-il devenir propriétaire du bâtiment municipal comme certains l'affirment ?

Non, cela est mensonger et contraire à ce que nous avons clairement annoncé dans une précédente édition du Corenc Magazine. Comme rappelé dans ces colonnes, un bail sous conditions suspensives a été conclu en suivant la procédure parfaitement légale et publique. Si celui-ci se concrétise, un bail commercial sera ainsi mis en place et le locataire paiera évidemment un loyer à la commune.

Le bâtiment actuel étant vétuste, qui va rénover et payer ?

C'est le locataire qui va investir plus de 400.000 euros hors taxes dans la rénovation. Ces investissements resteront acquis à la commune en fin de bail.

Que devient l'association du club de tennis ?

Un appel à projet légal et public pour l'exploitation des courts de tennis a été lancé pour débiter le 1^{er} septembre 2023. Comme la loi l'exige, la commune a donc mis fin à l'exploitation par l'association actuelle. Cette dernière a candidaté pour ce nouveau projet.

Des « bonnes » langues affirment que le club de tennis serait « mis à la porte ». Est-ce vrai ?

Pas du tout. Le projet du club sortant a été mis en concurrence et validé : l'exploitation annuelle lui a été à nouveau confiée. Ce club doit rapidement élire un nouveau président.

Les cassandres patentés annoncent aussi que le parc va être « mutilé » par de multiples extensions et travaux.

Ont-ils raison ?

Encore, non ! Le restaurant conservera presque la même emprise. Seule la terrasse sera aménagée et complétée d'une véranda pour pérenniser l'activité de l'établissement toute l'année. Quant au club de tennis, il sera relogé à la suite des travaux dans un bâtiment existant et rénové à cette occasion.

Par l'embellissement des équipements municipaux du parc de la Croix-de-Montfleury, nous souhaitons ainsi renforcer l'attrait de ce lieu de vie, si indispensable à la dynamique locale et au bien vivre ensemble.

Les élus du groupe Corenc Ensemble

Sur Facebook : www.facebook.com/corenc.ensemble

LE GROUPE CORENC AUTREMENT

INCROYABLE ET POURTANT VRAI

La commune cède les tennis et une partie du parc de la Croix de Montfleury

INCROYABLE. La cession du bâtiment municipal des tennis, de son restaurant et de son espace club, soit 210 m², au profit du restaurateur Chavant, mais aussi la mutilation d'une partie du parc pour une extension de sa future « brasserie/club house à l'anglaise », ont été concoctées en catimini par le maire et ses quelques affidés. Dans une lettre adressée le 19 juin au président du tennis club de Corenc, le maire écrit : « *Je mets fin, par la présente, à l'exploitation des terrains de tennis par l'association à dater du 31 août 2023* ». Ainsi après 40 années de bons et loyaux services, le Club est mis à la porte. « *Un vrai coup de poignard dans le dos, selon ses responsables. Nous ne méritons pas ça. Nous sommes bien loin de l'esprit de Pierre de Coubertin* ».

Et pourtant VRAI. Pour donner un semblant de légalité à ces initiatives, la commune a publié dans les Affiches de Grenoble un « vrai/faux » appel à concurrence pour la mise à bail du restaurant - d'une durée de 9 ans au lieu de 8 mois jusqu'à présent - et un « appel à projet » le 26 juin pour la reprise des tennis. Objectif du maire : installer dans l'un et l'autre des gestionnaires

à « sa botte ». Ni la commission d'appel d'offres, ni celle dite des marchés adaptés, n'ont été réunies pour en débattre.

Chavant et/ou la commune investiront 500 000 € dans la rénovation du bâtiment municipal et dans son extension sur le parc. Un second bâtiment devrait être construit, lui aussi dans le parc, pour le club de tennis, à la charge de la commune. Cette extension et cette création portent un nouveau mauvais coup au parc de la Croix de Montfleury.

Par ses décisions, le maire montre une fois encore son refus de toute concertation avec les corençais sur des projets qui les concernent directement. Comme ce fut le cas - hélas déjà - pour la rénovation de l'école maternelle Montfleury et la démolition de l'espace Félix Germain en juin 2022 ou le projet avorté d'aménagement du terrain de l'ex-piscine au printemps dernier... et aujourd'hui la « cession » des tennis et de son parc. On se demande qui participe à la « co-construction » promise par la majorité municipale lors de la dernière campagne électorale. Évidemment pas les corençais ni leurs associations !

Vous souhaitez nous contacter,

Écrivez-nous à corencautrement@laposte.net

MOBY, LE PROGRAMME D'ÉCOMOBILITÉ SCOLAIRE

CLÔTURE DU PROGRAMME ET NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS POUR LA RENTRÉE !



Comme évoqué dans les précédents numéros de Corenc Magazine et suite à un important travail de concertation impliquant les associations, les Corençais, les élus, les représentants du Parc Naturel Régional de Chartreuse et de Grenoble-Alpes Métropole, un programme de travaux court terme autour de l'écomobilité scolaire est en phase déploiement.

C'est finalement **un budget de plus de 60 000 euros** qui a été alloué par Marie JOUVRAY, adjointe déléguée aux finances et membre du comité Moby Montfleury, pour la réalisation de ces aménagements autour des écoles Montfleury et Village.

Lors du comité de clôture du programme, il a été proposé par Catherine EGO, première adjointe déléguée à la réussite éducative, de **pérenniser les échanges sur la mobilité scolaire en les intégrant dans les comités de suivi périscolaire** qui ont lieu une fois par trimestre pour chaque école. Cette proposition a été favorablement accueillie par l'ensemble des participants.

Par ailleurs, cette dernière a annoncé qu'un agent du périscolaire serait formé afin d'obtenir le **Brevet initiateur mobilité à vélo** (IMV) afin de

pouvoir intervenir auprès des enfants des écoles.

Dans le secteur de Montfleury, les proches riverains et les commerçants impactés par les travaux en cours et à venir, ont été avisés via **une lettre d'information du maire** durant l'été. La direction du Lycée Philippine Duschene – ITEC Boisfleury, a également été destinataire d'un courrier l'invitant à sensibiliser les élèves et les parents d'élèves à la présence des écoles dans son voisinage immédiat et à la nécessité d'un partage apaisé de l'espace public et d'une attention vigilante au déplacement des plus jeunes.

À l'heure où nous écrivons ces lignes, les aménagements sont en cours de réalisation par Grenoble-Alpes Métropole. Un état d'avancement plus complet sera proposé sur le site internet de la Ville et dans un prochain numéro de Corenc Magazine.

Les plans d'actions du programme Moby continueront à être mis en œuvre par la municipalité tout au long de la mandature, en lien direct avec les services de Grenoble-Alpes Métropole, et dans la continuité de ses actions autour du déploiement des mobilités douces sur son territoire.



FOCUS SUR LES AMÉNAGEMENTS RÉALISÉS CET ÉTÉ POUR LA RENTRÉE SCOLAIRE.

Un certain nombre d'aménagements programmés par la municipalité ont été déployés par les services de Grenoble-Alpes Métropole. Ceux-ci vont être finalisés dans les prochaines semaines et comprennent :

- L'installation de deux radars pédagogiques dans le secteur Montfleury et d'un radar pédagogique au Village, sur la route de Chartreuse (en descente) ;
- L'installation de poteaux signalétiques (sous la forme de crayons rouges) à proximité immédiate des écoles ;
- La reprise d'une partie de l'enrobé entre les écluses situées sur l'avenue de l'Eygala afin de mieux signaler les zones et de ralentir les véhicules ;
- La limitation à 20 km/h aux abords de l'école à Montfleury (avenues Charles-de-Foucauld et Marius Cottier) ;
- La reprise du plateau au niveau de l'intersection de la Route de Chartreuse et du Chemin de la Tour des Chiens (marquage, pose d'un miroir côté droit à la montée pour ne pas empiéter sur le trottoir) ;
- La création d'un passage piéton sur l'avenue Charles-de-Foucauld (Montfleury) et sur le Chemin des Pierres (Village) ;
- Le marquage d'un losange en résine au niveau du carrefour entre le Chemin Freyne et le Chemin des Pierres (Village) afin de mieux représenter une zone partagée ;
- La pose d'un panneau d'interdiction de stationner au niveau de l'école élémentaire Village (cheminement piétons) ;
- L'installation de gabions pour empêcher le stationnement devant le passage piéton au croisement de la Route de Chartreuse et le parking à proximité du Chemin des Pierres ;
- L'installation d'arceaux à vélos supplémentaires aux abords des écoles.



Comité de clôture du programme Moby, le 4 juillet à la mairie.